

Les mesures d'urgence sont prolongées jusqu'à juin 2015

La Commission européenne a annoncé vendredi qu'elle avait l'intention d'adopter des mesures d'urgence supplémentaires pour le marché des fruits et légumes périssables en réponse aux problèmes causés par l'embargo russe pour l'importation de certains produits agricoles européens.

Ces mesures devraient être mises en place d'ici à la fin de juin 2015 pour 12 Etats membres. Le dispositif prévoit de rendre éligibles de nouveaux volumes pour certains fruits et légumes dans des pays spécifiques. Les quantités seront basées sur les volumes exportés vers la Russie depuis les trois dernières années, sur la période de janvier à mai.

Le commissaire européen à l'Agriculture Phil Hogan explique qu'une « pression à la baisse des prix persiste pour certains produits dans certains pays malgré les mesures d'urgence déjà mises en place. Il est donc nécessaire de continuer de soutenir le secteur même l'an prochain ».

Source://[www.lafranceagricole.fr/12 /12 /2014](http://www.lafranceagricole.fr/12/12/2014)